

Toutes les infos sur le site :

lavoixduleman.fr

.....

PERMANENCES D'INSCRIPTIONS :

(l'Ecole de Musique est située sous la salle polyvalente de Publier)

Mercredi 7 septembre de 9h à 15h

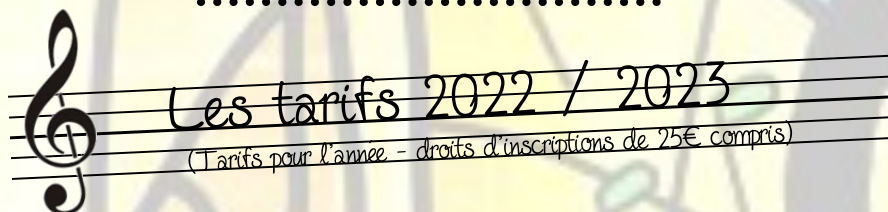
Jeudi 8 septembre de 13h à 16h30

Vendredi 9 septembre de 13h à 16h30

.....

Début des cours : lundi 12 septembre

.....



Eveil Musical

80 € (habitants de la Communauté de Communes
du Pays d'Evian Vallée d'Abondance)

155 € (hors CCPEVA)

Formation Musicale seule

80 € (habitants de la CCPEVA)

Chœur d'enfants

80€

1^{ère} année

270 €

(Formation Musicale + instrument à partir de février)

A partir de la 2^{ème} année

310 €

(Formation Musicale + 30' Formation Instrumentale)

A partir de la 5^{ème} année

360 €

(Formation Musicale + 45' en 2^{ème} cycle et 60' en 3^{ème} cycle de Formation Instrumentale)

Classe de piano

400 € (FM + 30' FI)

465 € (FM + 45' ou 60' de FI)

Chœur de femmes

155 €

Location d'instruments (pour l'année)

55 Euro la 1^{ère} année

80 Euro à partir de la 2^{ème} année

Tarifs dégressifs (sur la formation instrumentale) :

- 10 % pour le 2^{ème} enfant

- 20 % pour le 3^{ème} enfant

2022 / 2023

La Voix du Léman

Ecole de Musique de Publier



Pour nous contacter :

Ecole de Musique

1, place du 8 Mai 1945

74500 PUBLIER

☎ 04 50 70 05 56

ecole.musique.publier@orange.fr

Site internet : lavoixduleman.fr

Directeur :

Frédéric GAILLARD

☎ 06 82 21 80 81



**haute
savoie**
le Département

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
**PAYS D'EVIAN
VALLÉE D'ABONDANCE**

LES ACTIVITÉS PROPOSÉES

La formation musicale

Plus communément appelée "solfège", la formation musicale est un cours collectif, indispensable pour tous et s'adressant aux enfants à partir de 7 ans. Ce cours permet d'acquérir les bases nécessaires à la pratique musicale. La durée du cours est comprise entre 1h00 et 1h15 par semaine.

La 1^{re} année les enfants commencent un instrument dès le mois de septembre s'ils choisissent le hautbois, le basson, la trompette, le cor, le trombone ou le tuba et au mois de février s'ils choisissent la flûte traversière, la clarinette, le saxophone, le piano ou la batterie.

Deux cours de 1^{re} année sont proposés : le lundi de 16h45 à 17h45 ou le mercredi de 13h15 à 14h15.

Ces cours commenceront la semaine du 12 septembre.

L'éveil musical

S'adressant aux enfants de 5 et 6 ans (GS et CP), l'éveil musical est un premier pas dans le monde de la musique.

Avec une approche ludique basée sur des jeux musicaux, des jeux de rythmes, la découverte de petits instruments de percussion, le chant, ... ce cours permet "d'éveiller" ces jeunes enfants au monde passionnant de la musique.

Le cours d'éveil musical aura lieu le mercredi de 15h30 à 16h15

Ces cours commenceront la semaine du 12 septembre.

La formation instrumentale

Les instruments enseignés dans notre école de musique sont la flûte traversière, le hautbois, le basson, la clarinette, le saxophone, le cor, la trompette, le trombone, le tuba, la batterie et le piano.

Les cours d'instruments sont des cours individuels.

LES PRATIQUES COLLECTIVES

La classe d'orchestre

Dès leur deuxième année de pratique instrumentale, les jeunes musiciens pourront intégrer cet orchestre. Ils auront l'occasion de se produire en public, d'apprendre à jouer ensemble, et ainsi de concrétiser leur apprentissage. Mais avant tout, c'est au sein de cet orchestre qu'ils découvriront le plaisir et la passion de la musique.

L'ensemble de 2nd cycle

Cet ensemble, créé en 2019 regroupe des instrumentistes aguerris qui ont déjà suivi 2 ou 3 années de classe d'orchestre. L'objectif de cet orchestre est de consolider les bases afin de pouvoir rejoindre les rangs de l'harmonie avec une solide expérience.

Le chœur de femmes "dorémi femmes"

Ce chœur, composé d'une vingtaine de femmes, aborde tous les styles de répertoire. De la variété au jazz, en passant par le classique et le sacré, le chœur de femmes se produit une dizaine de fois au cours de la saison musicale. A chacune de ses apparitions, cette formation fait le bonheur des mélomanes.

NOUVEAUTE RENTREE 2022

L'école de musique crée à l'occasion de cette rentrée un chœur d'enfants.

Ce chœur est ouvert aux enfants à partir de 7 ans et ne nécessite pas de suivre d'autres cours au sein de l'école de musique.

Il aura lieu le mercredi de 14h15 à 15h.

